



Calcul de ma prime de nuit et de ma prime d'ancienneté

Par **mijanou13**, le **04/05/2012** à **20:05**

Bonjour,

Suite a un arret maladie, mon employeur m'a reduit ma prime d'ancienneté et ma prime de nuit. En a-t-il le droit ? Je fais parti de la convention 3307 et pendant mes congés il m'enleve ma prime de nuit. Est-ce légal ?

Merci.